

COMMISSION DES COUPES DU VAR

La Commission se réunit tous les Jeudis à 14h30

Tél. direct : 04.94.08.60.47

Réunion du Jeudi 9 Janvier 2020

P.V. n° 14

Président : M. Lucien GERARD

Secrétaire : Jean Michel DREYFUS

Délégué du C.D. : M. Jean Paul RUIZ

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Report des rencontres

La Commission des Coupes du Var présente à TOUS
ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année

MATCHS NON JOUES

U17

BRIGNOLES / LA LONDE-BORMES – 1/8^{ème} de Finale :

Cette rencontre qui devait se jouer le 05.01.2020 n'a pas eu lieu. La Commission dit match à jouer impérativement le 26 janvier 2020 (journée de rattrapage).

Le club de BRIGNOLES devra faire parvenir sa convocation au District dans les délais règlementaires.

U15

ROCBARON / LA LONDE-BORMES - 1/16^{ème} de Finale :

Courriel de ROCBARON demandant le report de cette rencontre initialement prévue le 05.01.2020 au 15.01.2020.

Vu l'accord écrit des deux clubs, la Commission dit match à jouer le 15.01.2020.

TIRAGE AU SORT SENIORS et U15

COUPE DU VAR SENIORS

Le tirage du prochain tour de la Coupe du Var Seniors (1/8^{ème} de Finale) aura lieu le Jeudi 16 janvier 2020 à 15h00 au siège du District du Var.

Ces rencontres seront à jouer le 16 Février 2020.

Les clubs le souhaitant sont invités à assister à ce tirage.

COUPE DU VAR U15

Le tirage du prochain tour de la Coupe du Var U15 (1/8^{ème} de Finale) aura lieu le Jeudi 16 janvier 2020 à 14h30 au siège du District du Var.

Ces rencontres seront à jouer le 26 janvier 2020.

Les clubs le souhaitant sont invités à assister à ce tirage.

*Prochaine réunion
sur convocation*

Le Président : Lucien GERARD
Le Secrétaire : Jean Michel DREYFUS
Le Délégué du C.D. : Jean Paul RUIZ